



Les délégués des personnels du SNUipp-FSU Oise **Déclaration préalable à la CAPD du 12 mars 2015**

Cette CAPD se tient à quelques jours des résultats des permutations informatisées qui une fois de plus sont catastrophiques pour nos collègues qui ont candidaté au changement de département. Nationalement, le taux de satisfaction s'est encore dégradé par rapport à l'an dernier (21,67% contre 23,09% en 2014). Pour mémoire le taux de satisfaction était de 42,74% en 2005 soit le double d'aujourd'hui. Pour notre département la dégradation est encore plus sévère car l'an dernier le taux de satisfaction était de 18,4% et cette année seulement de 8,15%. Ce pourcentage calamiteux classe notre département dernier en termes de satisfaction aux mutations informatisées. En effet, seuls 30 collègues sortent de l'Oise à cette phase et 338 restent sans solution. Le taux de satisfaction concernant les rapprochements de conjoints n'est que de 16,13%. Comment face à de tels résultats, ne pas qualifier notre département de « nasse » ? Nos collègues se sentent bel et bien pris au piège.

Alors que vous nous aviez annoncé une demande de solde à zéro transmise au Ministère, comment expliquez-vous un solde de plus six à l'issue de cette opération de carrière ? Alors que les recrutements augmentent sensiblement chaque année et que le nombre de départs à la retraite reste stable, comment expliquer ce nouveau resserrement du droit à mutation ?

Quelle sera votre politique concernant les exeat mais aussi les autres droits des personnels qui impactent les ressources disponibles en personnels ?

Lors de la phase des mutations manuelles par exeat/ineat, le SNUipp-FSU sera demandeur qu'un maximum d'exeat soient accordés aux collègues.

Un groupe de travail national "bilan" est d'ores et déjà prévu au ministère le mardi 17 mars. Le SNUipp-FSU y portera à nouveau son exigence de voir cette question traitée au mieux de l'intérêt des enseignants du premier degré, dont beaucoup vont se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leurs situations familiales. Ce qui sera une fois encore le cas dans notre département. Pour le SNUipp-FSU, les enseignants de l'Oise doivent avoir le droit de muter comme n'importe quel collègue ailleurs sur le territoire ! La situation déficitaire de notre département n'incombe pas à nos collègues et ils ne doivent pas la subir.

Aujourd'hui, nous siégeons en CAPD pour examiner les départs en stage CAPA-SH et DDEEAS alors que les instances techniques ne se sont pas encore réunies pour déterminer les possibilités de départs. A ce stade, nous ne connaissons ni le volume global de départs possibles en formations spécialisées, ni les volumes de départs par option. Nous espérons que cette année un maximum de départs soit possible dans toutes les options pour lesquelles des collègues ont candidaté. Nous nous interrogeons toujours sur le nombre faible de candidatures dans certaines options (F, E et G). Nous y voyons un des effets des suppressions de postes à la carte scolaire et de l'absence ou la faiblesse des départs dans certaines options les années antérieures. Nous vous rappelons que nous avons demandé à ce que les possibilités de départs non utilisées cette année pour le stage DEPS soient reportées sur les autres formations spécialisées.

Le deuxième point à l'ordre du jour est la circulaire du mouvement. Dans la mesure où peu de nos revendications ont été prises en compte et où vous avez rétabli le double barème, les délégués du personnel du SNUipp-FSU voteront contre cette circulaire qui maintient les vœux géographiques obligatoires et les postes à profil entre autres.

Pour finir, dans la mesure où de manière générale les droits, les conditions de travail et les salaires du public comme du privé se sont dégradés ces dernières années, le SNUipp et la FSU, avec la CGT, FO, Solidaires et la FA-FP appellent les personnels à se mettre en grève le 9 avril.